

De l'incommun pour faire commun

Définitions

D'après Benjamin Coriat, auteur de *Le retour des communs, la crise de l'idéologie propriétaire*, les Communs se définissent par trois éléments indissociables :

- **Une ressource en accès partagé** : au départ foncières (rivières, terres,...) ces ressources deviennent également immatérielles avec l'émergence d'une société de la connaissance (logiciels, savoirs, données,...) ;
- **Un système de droit et d'obligations**: il s'agit des règles qui définissent les conditions d'accès à cette ressource : droits illimités de consultation pour les communs immatériels, ou droits d'accès contrôlés pour les communs matériels rivaux car ces ressources sont menacées d'épuisement.
- **Un mode de gouvernance associée à ces ressources** : Cette forme de gouvernance vise à garantir le partage, la valorisation de la ressource sans destruction ou épuisement, et sa protection à long terme contre ceux qui pourraient nuire à son intégrité.

Les communs privilégient la **valeur d'usage des ressources** (l'intérêt pour les individus et les collectivités) plutôt que leur valeur d'échange (leur monétisation). Si l'irruption du numérique avait permis la réactivation de larges communautés capables de se mobiliser pour créer et partager des savoirs dans un but collectif, cette conception se voit mise à mal par l'appropriation de ressources communes, aussi bien naturelles que numériques, privatisées et monétisées.

« Faire incommun » pourrait-il permettre de constituer des communs plus solides pour contrer l'appropriation infondée de ces ressources par une poignée d'acteurs dominants ?

L'idée de l'incommun est de pouvoir reconnaître une situation commune partagée sans pour autant dissoudre l'idée de différences qui l'incombe. D'après Bruno Latour, « Un monde commun n'est pas quelque chose que nous pouvons reconnaître comme ce qui a toujours été là (et nous ne l'avons jusqu'ici pas compris). Un monde commun, s'il peut y en avoir un, est quelque chose que nous avons à construire, à défendre ensemble bec et ongles ».

Le problème d'accorder une confiance aveugle au commun est de conduire à un processus de « mêmification », en imposant une pratique dominante au risque d'ignorer la divergence en vigueur. Il peut en résulter des conflits d'intérêts qui font perdre de vue le respect au commun prétendument partagé.

D'après Mario Blaser et Marisol de la Cadena dans leur *Introduction aux incommuns*,

« Faire incommun (...), c'est donc chercher des façons d'asseoir le commun sur une base plus solide de divergences productives reconnues. » Il s'agit donc de reconnaître et accepter la pluralité des visions sur des pratiques pour réussir à composer ce monde en commun de manière plus solide et durable.

Les enjeux politiques

Le commun représente une alternative au droit exclusif et à la notion de propriété et donc garante d'une **société inclusive**. Ils apparaissent comme des instruments novateurs pour la gestion des ressources et pour réinventer de nouvelles formes de démocratie participative.

Autour de chaque ressource, il existe deux droits indispensables : le droit de prélèvement, et le droit d'addition. Pour réguler ces droits, des modes de gouvernance sont nécessaires, sans quoi les ressources concernées pourraient être menacées d'enclosure.

La question se pose de savoir : qu'est-ce qui appartient au domaine public et quand pouvons-nous juger que les citoyens sont expropriés de ce bien commun ? Comment assurer une gestion collective responsable des ressources ?

Les enjeux pour la bibliothèque

- Faire des bibliothèques des acteurs légitimes pour la promotion et la défense de l'idée de commun.

>> Comment encourager les usagers à mieux s'appropriier des communs : connaissance de son statut, partage d'information, pratiques collaboratives de co-création..

>> Comment transmettre et adapter l'idée de gouvernance participative en bibliothèque ?

Pour aller plus loin

BLASER Mario, DE LA CADENA Marisol, « The Uncommons: An Introduction », *Anthropologica*, vol. 59, n°2, 2017, pp. 185-193

CORIAT Benjamin (sous la direction de), *Le retour des communs, La crise de l'idéologie propriétaire*, Les liens qui libèrent, 2015

LATOUR Bruno, *Un monde pluriel mais commun*, L'aube, 2005

LATOUR Bruno, extrait du Manifeste compositionniste qui accompagne le lancement d'une École des Arts Politiques à Sciences Po Paris (SPEAP) en automne 2010.

OSTROM, Elinor. 2015. *Governing the Commons*. Cambridge: Cambridge University Press. <http://dx.doi.org/10.1017/CBO9781316423936>